

Maître Patrice BIDAULT
Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR
Avocat au barreau de Marseille
50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.92.10.25.
www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13013),
76, avenue de Saint Just,
Figurant au cadastre de ladite ville, quartier Saint Just
section 888 I n° 6 pour une contenance de 1 a et 19 ca.**

LOT N° 1 : La propriété privative et particulière
D'UN LOCAL MAGASIN de 42,37 m² et les 217/1.000èmes.

MISE A PRIX : 25.000 EUROS

Visite sur place le Lundi 15 Février 2021 de 9 h à 10 h.

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE JEUDI 25 FEVRIER 2021 à 9 h 30
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Place Monthyon, Salle Borély, square du Juge Michel - 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION :

Dans un ensemble immobilier sis 76,
avenue de Saint Just, 13013 MARSEILLE,
Figurant au cadastre de ladite ville
QUARTIER SAINT JUST section 888 I n°
6 pour une contenance de 1 a et 19 ca.

LOT N° 1 : La propriété privative et
particulière d'un local magasin et les
217/1.000èmes.

Il est à noter que les locaux ont fait

l'objet d'une séparation.

**LOCAL COTE 76 AVENUE DE SAINT
JUST** : Il est fermé par un rideau
métallique verrouillé par un sabot.
Il y a une entrée par les parties communes
de l'immeuble.

**SAS DANS LES PARTIES
COMMUNES**: Ces sassemble appartenir
aux parties communes. Il est fermé par

une porte.

LOCAL :

On y accède par une porte munie d'une serrure, deux béquilles, plaques de propreté en état d'usage et de fonctionnement.

Il est composé de : Un bar/cuisine : une double porte aluminium ouvre sur l'avenue de Saint Just, un WC et une remise.

Les locaux sont intégralement garnis de mobiliers professionnels et notamment une cuisine professionnelle aménagée avec flux, pression.

Ce local a une superficie de **42,37 m²**.

Ce local bien que garni est inoccupé.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DU :

Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 76, avenue de Saint Just à MARSEILLE (13013),

représenté par son Administrateur provisoire désigné à cet effet par ordonnance de référé du Tribunal de Grande Instance de Marseille du 16 février 2018, **Monsieur Laurent FERGAN**, sis 17, rue Roux de Brignoles – 13006 MARSEILLE,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat constitué **Maître Patrice BIDAULT**, Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR**,

postulant près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, y demeurant 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- au cabinet de **Maître Patrice BIDAULT**, Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR**, 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins **sauf le lundi** et sur le site du cabinet **www.jurisbelair.com**

- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Place Monthyon, Square du Juge Michel (13006), au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 6 janvier 2021

Maître P. BIDAULT
Avocat associé de la SELARL
JURISBELAIR